

**Direction Générale Déléguée à la Cohérence Territoriale
Mission Loire**

Rédigé par Rémy DAVID +33 (0)2 40 99 52 20
remy.david@nantesmetropole.fr

Nantes, jeudi 3 Août 2018



Compte-rendu **projet**

Objet de la réunion : Conférence Permanente Loire n°22

Date de la réunion : 12 Juin 2018 à l'hôtel de ville de Indre

Membres de la conférence en gras les participants présents :

ROUSSEL Fabrice

ALLARD Gérard

ROBERT Alain

ALIX Jean-Guy représenté par JL VASSEROT

VEY Alain

AUDIC Philippe

STAEBLER Martine

ROY Elise

RODAT Antoine

BOUTRAND Monique

PERRAUD Eric

FRENEAU Pascal

VALLEE Antoine

RICHEUX Bernard

LE FUR Gabriel

BOISDRON Philippe

PEYON Jean Pierre

LEFEBVRE Marc

PROCHASSON François

MAYOL Michel

BOURDELIN Jean

Les services de Nantes Métropole

TURCK Sylvie

TENOUX Gilles

DAVID Rémy

Invités

DAVID Serge Maire de Indre

COUTURIER Christian VP Cycle de l'eau

GUIBERT Denis Direction Cycle de l'eau
FOURMARIER Cécile Directrice du SYLOA
VADAINÉ Elise Direction Cycle de l'eau
CORBEAUX Aline

BRINDEL Jean Pierre Département Développement urbain

BRISSET Anne Pôle de proximité

Diffusion : Participants, excusés, Mission Loire, autres services de la métropole présents,
Equipe Loire et DGA,

Mise en ligne sur le site www.nantesloireetnous.fr

Prochaine réunion : [26 juin Basse Goulaine](#)

Relevé des échanges

Temps 1 – Accueil et échange avec Serge DAVID Maire d'Indre

La Loire à Indre pour S David c'est l'ADN de la commune, une des rares de l'agglomération à se développer sur les deux rives. La géographie, les aléas, le rythme sont ceux du fleuve. C'est une histoire et ce sont des acteurs très nombreux et très attachés à la Loire.

Le maire expose ensuite ce que lui inspire les rubriques des engagements :

Source de plaisir, le centre nautique, les équipements – le port de haut Indre, les cales et les pontons entretenus par le conseil départemental, les aménagements des quais, les multiples usages récréatifs – minigolf, boulodrome, table de pique-nique ... C'est aussi un plaisir partagé avec les nouveaux arrivants que la commune emmène en navigation avec le Centre culturel maritime de Nantes, c'est l'agrément d'un cadre de vie naturel, le charme des ruelles et venelles des îles urbaines.

Source de promenade : la Loire à vélo passe par Indre qui est un spot très apprécié des touristes. Le projet discuté avec ARCELOR, c'est de rouvrir une ancienne voie communale de bord de Fleuve qui avait été intégrée dans l'enceinte ARCELOR et permettrait de rejoindre Couëron par la rive du fleuve.

Patrimoine écologique : un patrimoine entretenu comme les étiers, les prairies écopaturées ; une exposition aux inondations ancrée dans la culture des îliens ; une biodiversité à appréhender, à préserver comme dans le cas de l'île de la Motte avec Nantes Métropole.

Support d'activités économiques : deux grands établissements industriels Naval Group et ARCELOR sont présents sur la commune, deux fleurons, deux poids lourds de l'industrie française. L'industrie est présente depuis longtemps à Indre. Support d'activités économiques le marché hebdomadaire draine l'ouest de l'agglomération le dimanche : agrément du site et de l'ambiance, qualité de l'alimentation grâce à la forte présence des producteurs et des circuits courts. Ce n'est pas sans lien avec une démarche comme le projet alimentaire territorial. Indre accueille aussi au travers de ses restaurants fréquentés en semaine et le week-end.

Nouveaux paysages – L'enjeu urbain à Indre c'est la reconversion du site Soferti en bord de Loire qui démarre avec le processus de dépollution. Le site reconverti permettra principalement l'accueil d'activités économiques ainsi que la création d'une liaison en bord de Loire avec Saint-Herblain et le site de haut Indre. La commune accompagne également un projet de valorisation d'un site proche de haut Indre qui pourrait accueillir un bac reconverti, un restaurant, un belvédère ...

Franchissements et mobilités, d'abord une réalité pour la seule commune avec Nantes dont le territoire se répartit de part et d'autre. Depuis très longtemps un bac fait le trait d'union. Un futur pont ?

Beaucoup d'expressions et depuis longtemps ... réactivées par l'étude en cours de la région mais nous n'en sommes pas là ! Le bac est un trait d'union indispensable mais c'est aussi un itinéraire de délestage dès que le pont de Cheviré est bloqué. La commune est aussi attentive au développement de navettes fluviales touristiques, des pontons existent ... comme ceux du conseil départemental, affaire à suivre.

Faire ensemble : La coopération autour des engagements reste très ouverte entre la commune et la métropole via le pôle de proximité, elle comprend aussi des démarches intercommunales intéressantes avec La Montagne Saint Jean de Boiseau (Eau et Paysage), mais aussi avec Couëron et avec Saint Herblain. Ce faisant, les communes sont en phase avec les attentes citoyennes, les dynamiques associatives et avec une histoire faite d'interdépendances et d'interrelations entre ces communes et autour des foyers industriels...

Q1 M Lefèbvre : on observe qu'il n'y a pas de continuité des lignes de TC de part et d'autre du bac ? Qu'en pensez vous ?

R1 S David : la ligne L50 s'arrête au bac et la liaison TAN vers Naval Groupe au sud a été abandonnée. Dans le cadre du PDU et avec Naval Group, nous menons une réflexion pour améliorer l'accessibilité de l'établissement dont les perspectives de recrutements sont importantes (+ 200 à 300 personnes) mais aussi dans son lien avec l'institut Jules Verne. On évoque aussi le développement de solution d'autopartage.

Relevé des échanges

Q2 M Staebler : Dans le débat, les Indrais ont été particulièrement présents par leur contribution, comment expliquez-vous ce fait ? Aujourd'hui sans indiscrétion combien coûtent les mises en œuvre et les actions en direction du fleuve.

R2 S David : La Loire coule dans nos veines ... Né ici, je sais l'attachement et le lien des habitants avec la Loire. Indre est une petite commune de l'agglomération mais c'est aussi historiquement une des plus dynamiques du point de vue de la mobilisation des citoyens et de la culture associée à la Loire : agriculture, pêche, industrie, habitat ont fabriqué un savoir vivre avec la Loire et un tissu urbain adapté à la géographie finalement assez original.

Pour le maire, le plus compliqué c'est le maintien et l'entretien de ce patrimoine et ce d'autant qu'aujourd'hui la tendance est au re-développement des pratiques et au retour vers certains usages oubliés. On pense notamment aux « droits de passage » par exemple dans la pratique parfois oubliés. Parmi les fondamentaux indrais, la commune s'est construite grâce à trois implantations industrielles majeures : Indret, Arcelor, Soferti. Cela en fait un centre marchand pour les bourgs ruraux de Saint-Herblain et Couëron.

Sociologiquement, cela a forgé une population et une commune de gauche qui a vécu des conflits sociaux forts. Cette culture n'est pas que revendicative, elle porte encore aujourd'hui un engagement citoyen associatif important (4 000 habitants et 50 associations ayant pignon sur rue !) dont le rayonnement dépasse souvent la seule commune. Engagement mais aussi développement associatif via des équipements rendus possibles par une taxe professionnelle longtemps forte.

Le débat Loire, ses suites confirment la municipalité dans le choix de cultiver ce lien à la Loire, la nature, les quais, la qualité de vie, le sens de l'accueil indrais, l'esprit îlien.. .

Les investissements consentis 250 000 € pour les quais, 100 000 € pour d'autres équipements c'est cher mais ce n'est pas que de l'argent, c'est la recherche du juste coût et c'est de la mobilisation, c'est de l'implication des acteurs, des écoles par exemple ...

Q3 P Boisdrion Avez vous l'impression d'être soutenu par Nantes Métropole ?

R3 S David oui cela me va tout à fait.

Temps 2 – Point d'ensemble sur le suivi des engagements au titre de la qualité de l'eau de la Loire en présence de C Couturier.

Présentation du diaporama (cf annexe 1)

Q1 P Boisdrion : quand NM fait des travaux sur les rivières non domaniales, ne se substitue-t-elle pas à la responsabilité des propriétaires ? De même sans nier l'importance de la pédagogie, quid de la répression des comportements irresponsables ?

R1 C Couturier : tout cela est pertinent mais on part de tellement loin que la situation est loin d'être simple, mais effectivement, globalement on cherche à développer le sens de la responsabilité des propriétaires.

Pour C Couturier, la CCSPL n'est pas en définitive le lieu adapté pour faire progresser la prise en compte de la qualité de l'eau. C'est plutôt dans les instances et démarches tels que le SYLOA pour le SAGE, le GIP, l'agence de l'eau Loire Bretagne pour le SDAGE, établissement public Loire pour le bassin de la Loire qu'il faut porter l'effort et la nécessité d'améliorer les comportements qui engendrent la pollution, mais également le traitement et la médiation.

Le paysage institutionnel évolue : la compétence GEMAPI (gestion-des-milieux-aquatiques-et-prévention-des-inondations) a été confiée aux intercommunalités depuis le 1 janvier 2018. Elle s'exerce selon des modalités différentes selon les secteurs. Parfois en direct ou à travers des syndicats, ou des établissements publics. Elle accompagne une montée en compétence en terme de génie écologique.

J Bourdelin s'inquiète que la multitude des instances et des montages complexes voir croisés ne cache en réalité les responsabilités : finalement qui est responsable de quoi ? En l'état c'est difficile à dire.

Relevé des échanges

La présentation sur les bassins de stockage et de restitution (projet 2020 2021 sur le secteur de Barbin) et sur la restauration des milieux et des rivières permet de mettre l'accent sur la diversité et la technicité des actions réalisées et coordonnées au bénéfice de résultats positifs comme le retour de certaines espèces de poisson dans les rivières ou comme une moindre exposition aux inondations en cas de fortes pluies.

J Bourdelin : sur la qualité de l'eau des rivières et des fleuves, beaucoup est fait comme par exemple le plan Nitrate, beaucoup de données, mais aussi du suivi et des constats sont posés sans que l'on recherche et cible systématiquement l'origine des pollutions ... exemple, en 10 ans les démarches éco-phytosanitaires se sont bien développées. Pourtant en 10 ans les pesticides présents dans l'eau des rivières et de la Loire de la région ont augmenté de 20 % ... qui en parle !

Cela rejoint d'ailleurs la motion (diffusée à la CPL) adoptée lors du conseil d'administration de l'agence de bassin pour regretter la ponction de l'État. C'est négatif mais cela ne doit pas faire oublier que l'agence privilégie le curatif plus que le préventif et que le principe du pollueur-payeur n'est pas vraiment mis en application. De fait, les pollués c'est à dire la population dans son ensemble compte peu dans la gouvernance. La ponction de l'État c'est une ponction rendue sur ce qui ressemble à un impôt dont l'objectif n'est pas ou plus approprié ni reconnu par les citoyens.

Pour C Couturier cela reste un très mauvaise nouvelle. Les ponctions ont toujours été pratiquées mais la part (25%) est aujourd'hui inédite et amènera à réduire l'ambition des programmes quand bien même la situation régionale est mauvaise. Il rappelle que Nantes Métropole n'est pas inactive et est montée au créneau sur l'arrêt des pesticides.

Présentation SAGE SYLOA

Parmi les 92 membres de la CLE – Commission Locale de l'Eau- figurent 5 membres de la CPL. Le SYLOA se renforce prochainement avec l'arrivée d'un chargé de mission Pollutions Diffuses. Avancement de la révision du SAGE ESTUAIRE de la LOIRE : le diagnostic est partagé, la stratégie et les scénarios sont en cours d'élaboration. Le public est associé via 9 réunions publiques et un site internet : <http://www.sage-estuaire-loire.org/articles/125-la-revision-du-sage-estuaire-de-la-loire.html>. L'Enquête publique est prévue en 2019. Dans le bilan du précédent SAGE, effectivement des investissements lourds pour des résultats faibles et décevants.

Quelques exemples des constats :

L'eau qui nous arrive de MontJean est mauvaise. On a donc un enjeu à reporter vers le SDAGE l'amélioration de l'eau entrante.

Point positif : la capacité à analyser les projets nouveaux pour renforcer les principes E/R/C Eviter Réduire Compenser s'accroît depuis le premier SAGE. De même, des prescriptions sont adressées aux PLUs en révision par exemple.

Q1 – J Bourdelin : beaucoup de savoir et pas de résultats ?

R1 – C Couturier : c'est d'autant plus vrai que plus on connaît, mieux on mesure : il y a un effet péjorant dans le fait que les indicateurs sont classés par classe et qu'il suffit d'un indicateur mauvais sur 10 pour que l'ensemble de la classe soit dégradée. Autre phénomène masquant les efforts : la remanence de l'eau : on retrouve toujours aujourd'hui des pesticides interdits et inutilisés depuis 10 ans. Ceci dit cela n'enlève rien à la situation mauvaise en Pays de Loire alors que d'autres régions confrontées également à des fortes pollutions comme la Bretagne obtiennent des résultats significativement meilleurs.

Q2 – P Boisdrion : beaucoup d'acteurs, une complexité de la question bien réelle, des services et des structures impliqués de qualité : trop de conducteurs dans le même train ? N'y aurait il pas un travail d'architecture à faire pour davantage d'efficacité ?

R2 – C Fourmarier : constat partagé ! Des progrès notables dans le champ de l'instruction de projets. Sans doute un des enjeux de la stratégie collective en cours d'élaboration avec les acteurs.

TOUR DE TABLE FINAL / Thématique qualité de l'eau -

M Mayol souligne la double influence du Ministère du budget et du Ministère de l'écologie sur les établissements publics et sur les Commissions Locales de l'Eau. Le paradigme l'eau paye l'eau est pris dans une acception de plus en plus large (exemple la biodiversité). Obsolescence aussi du modèle économique : l'eau n'est pas assez chère ! Son prix ne correspond plus à son coût considéré au sens large.

Relevé des échanges

P Boisdron propose de lier qualité de l'eau et projet alimentaire territorial car l'eau est aussi un élément fondamental de notre alimentation directement et indirectement.

P Audic souligne l'intérêt du sujet et les progrès réalisés dans la prise en charge de la problématique. Il livre aussi un regret : le projet d'un réseau d'eau industriel – eau brute à l'échelle de l'estuaire développé autour d'EDF GDF, TOTAL et des industriels ne s'est pas réalisé : l'agence de l'eau ne considérait pas qu'il y avait un problème de qualité de l'eau de la Loire, la régie de la ville de Saint Nazaire qui alimente la raffinerie à partir de la nappe de Campbon risquait de perdre 4 Millions de m³...

M Lefèbvre juge à la fois inquiétants les chiffres et les évolutions et rassurantes les ambitions et l'expertise portées dans les organisations.

E Perraud partage en partie cet avis en étant plus inquiet que rassuré : manifestement les problèmes viennent de loin et semblent structurels. Les solutions le sont-elles ?

M Mayol évoque la puissance du lobbying des filières agricoles et du maraîchage par exemple. Leur capacité à « détricoter » les avancées possibles et à neutraliser les progrès nécessaires lui paraissent évidentes.

B Richeux parle en ce qui le concerne d'une véritable prise de conscience à travers ces présentations.

M Staebler partage ces constats et ces ressentis. Pour autant des lueurs d'espoir sont permises : ainsi les actions conduites ont eu des impacts intéressants et positifs dans le domaine des phosphates et des phosphores : c'est un effet direct des programmes Neptune. D'autres territoires voisins comme la Bretagne ont su, par la mobilisation des acteurs et face à une situation qui devenait dramatique, faire évoluer significativement la qualité de l'eau de leurs rivières (35 % de cours d'eau avec une bonne qualité contre seulement 11 % pour les Pays de Loire). On doit pouvoir progresser ...

J Bourdelin interroge : où est la police de l'eau ?

M Mayol témoigne que côté justice le parquet ne suit pas non plus et ne donne pas suite ...

D Guibert souligne les problèmes de moyen de l'État (DDTM) pour suivre ces procédures éventuelles.

M Boutrand souhaite exprimer une forme de colère par rapport à un système agricole organisé qui semble là encore comme sur d'autres sujets un frein à une prise en compte efficace de ces problématiques. En référence avec la loi de 1905, ne faudrait-il pas adopter une loi de séparation du ministère de l'agriculture et de la FNSEA ?

F Roussel apporte son éclairage de maire et de VP : des moyens financiers importants sont engagés, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur et peuvent ne pas être pérennes. Exemple : les marais de l'Erdre dont les travaux (5 M€ !) s'achèvent, il est probable qu'il faille y revenir dans une quinzaine d'années. Donc oui il y a de la colère car il y a des actions qui marchent et des améliorations mais tellement d'autres qui se dégradent et qu'il faut améliorer. Oui il y a de la complexité dans le sujet lui même, dans son mode d'administration également, mais il y a des contradictions exaspérantes : d'un côté les collectivités appliquent des règlements qui interdisent l'usage des pesticides et de l'autre l'agriculture autorisant l'usage des pesticides : au final on met plus de pesticides ...

Conclusion

F Roussel remercie au nom de Nantes Métropole S David pour l'accueil, l'échange et le partage de l'expérience indraise. Il souligne la qualité de l'engagement des membres de la CPL qui permet ce niveau d'échange ainsi que la qualité du travail des services. Le sujet est important, il est tout à fait dans le périmètre des engagements Loire. Restons mobilisés et voyons avec la CPL comment poursuivre cette thématique et transformer cette colère en avis / recommandations pour la suite.

Annexe – Rappel des premiers axes de travail 2018 :

Nouveaux paysages à l'échelle métropolitaine, aller sur le terrain ...

Qualité de l'eau des cours d'eau

Journée Découverte Loire

Quai Wilson comme exemple de prise en compte de la Loire dans la programmation urbaine des usages et occupations de la Loire

Suivi du Projet Alimentaire Territorial

Relevé des échanges
Suivi de l'étude Mobilité associée au projet Petite Hollande Bord de Loire
Suivi des annonces Navibus, Appel à projets ...
Revenir sur la Cellule opérationnelle de prévention des risques